



REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté-Egalité-Fraternité

Département de l'OISE
Arrondissement de Senlis
Canton de Nanteuil-Le-Haudouin
Commune de Rosoy-en-Multien

EXTRAIT DU REGISTRE DES PROCÈS VERBAUX DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation :

14 janvier 2026

Date d'affichage :

14 janvier 2026

Nombre de
conseillers :

En exercice : 15

Présents : 09

Votants : 09

Quorum : 08

L'an deux mil vingt-six, le mercredi 21 janvier à 20 heures, légalement convoqué, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle polyvalente en séance publique ordinaire sous la présidence de Monsieur Emmanuel THIENPONT, Maire de ROSOY-EN-MULTIEN.

Etaient présents : Mr Emmanuel THIENPONT, Mr Pascal THIERY, Mr Yan LE VIENNESSE, Mme Monique VARRY, Mme Françoise LIGNEUL, Mr Yvon BAGOT, Mr Mickaël LORPIN, Mme Mélanie LATRAYE, Mme Céline PAGAND.

Absents excusés : Mr Jérémy NICOLAS, Mme Emilie DUPONT, Mme Marion GORCE, Mme Audrey DORNET, Mr Henrique LOUREIRO et Mr Luc QUENISSET.

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame Françoise LIGNEUL est élue secrétaire de séance.

- 1. APPROBATION DU PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 27 NOVEMBRE 2025,**
Le procès-verbal du jeudi 27 novembre 2025 est approuvé à l'unanimité.
- 2. OPÉRATION D'INVESTISSEMENT : CHANGEMENT DE 5 FENÊTRES DE LA SALLE POLYVALENTE, PASSAGE AU DOUBLE VITRAGE. AUTORISATION DONNÉE AU MAIRE POUR DÉPOSER DES DOSSIERS DE DEMANDES DE SUBVENTIONS.**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la nécessité de réaliser les travaux suivants : changement de cinq fenêtres de la salle polyvalente côté sud, passage au double vitrage.

Un devis a été demandé à la Société CREPY MENUISERIE (devis n° D-25/09-01924).

Selon le devis reçu, les dépenses à engager seraient les suivantes :

TOTAL 4 193,53 € HT 5 032,24 € TTC

Le conseil Municipal après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité des membres présents

d'AUTORISER Monsieur le Maire à constituer des dossier de demande de subventions auprès des partenaires publics habilités (Etat, Région, Département, ...).

3. OPÉRATION D'INVESTISSEMENT : AMÉNAGEMENT CENTRE BOURG, ACQUISITION DE TABLES ET BANCS D'EXTÉRIEUR. AUTORISATION DONNÉE AU MAIRE POUR DÉPOSER DES DOSSIERS DE DEMANDES DE SUBVENTIONS.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le projet d'aménager le centre bourg au niveau de la mairie et notamment l'intérêt d'acquérir des tables et bancs d'extérieur à proximité des 2 terrains de boules.

Une offre a été demandée à la Société MEFRAN Collectivités.

Selon le devis reçu, les dépenses à engager seraient les suivantes :

TOTAL 2 840,00 € HT 3 408,00 € TTC

Le conseil Municipal après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité des membres présents :

d'AUTORISER Monsieur le Maire à constituer un dossier de demande de subventions auprès des partenaires publics habilités (Etat, Région, Département, ...).

4. OPERATION D'INVESTISSEMENT : REHABILITATION DE LA VOIRIE ENTRE LE CHEMIN BLANC ET LE CHEMIN DU BORD DE LA GERGOGNE. AUTORISATION DONNÉE AU MAIRE POUR DÉPOSER DES DOSSIERS DE DEMANDES DE SUBVENTIONS.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la nécessité de réaliser des travaux : réhabilitation de la voirie entre le chemin Blanc et le chemin du bord de la Gergogne.

Un devis a été demandé à la Société WIAME VRD.

Selon le devis reçu, les dépenses à engager seraient les suivantes :

TOTAL 9 191,00 € HT 11 028,00 € TTC

Le conseil Municipal après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité des membres présents :

d'AUTORISER Monsieur le Maire à constituer un dossier de demande de subventions auprès des partenaires publics habilités (Etat, Région, Département, ...)

5. OPERATION D'INVESTISSEMENT : CIMETIERE : CRÉATION D'UN OSSUAIRE ET REPRISE DE CONCESSIONS. AUTORISATION DONNÉE AU MAIRE POUR DÉPOSER DES DOSSIERS DE DEMANDES DE SUBVENTIONS.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la nécessité de réaliser des travaux dans le cimetière : création d'un ossuaire et reprise de concessions.

Un devis a été demandé à la Société Pompes Funèbres Marbrerie - LC MD.

Selon le devis reçu, les dépenses à engager seraient les suivantes :

TOTAL	9 366,66 € HT	11 240,00 € TTC
-------	---------------	-----------------

Le conseil Municipal après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité des membres présents :

d'AUTORISER Monsieur le Maire à constituer un dossier de demande de subventions auprès des partenaires publics habilités (Etat, Région, Département, ...).

6. OPÉRATION D'INVESTISSEMENT : RUE DE GLATIGNY : ETUDE DE RÉFECTION DE LA VOIRIE ET ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX. AUTORISATION DONNÉE AU MAIRE POUR DÉPOSER DES DOSSIERS DE DEMANDES DE SUBVENTIONS.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la nécessité de réaliser des travaux de réfection de la voirie rue de Glatigny.

Cette réfection devra s'accompagner d'une réhabilitation du réseau d'adduction d'eau potable en concertation avec la Communauté de Commune du Pays de Valois et d'un enfouissement des réseaux secs en concertation avec le SEZEO.

Un devis pour une étude été demandé à la Société BE2M Réseaux : devis n° 5532

Selon le devis reçu, la dépense à engager serait la suivante :

TOTAL	4 928,00 HT	5 913,60 € TTC
-------	-------------	----------------

Le conseil Municipal après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité des membres présents :

d'AUTORISER Monsieur le Maire à constituer un dossier de demande de subventions auprès des partenaires publics habilités (Etat, Région, Département, ...).

7. DIVERS

N'ayant plus rien à l'ordre du jour, la séance se termine à 21h55